



Les Cèdres

En 1867

ALLOCUTION

Prononcée par M. Jean-Marie Léger,
chercheur en histoire régionale,
à l'occasion des fêtes du Comité du centenaire de la Confédération,
dimanche le 16 juillet 1967

Les Cèdres de Soulanges

Les Cèdres en 1867

À l'occasion du Centenaire de la Confédération, il est à propos que les gens s'arrêtent pour penser au passé en une vision rapide.

- Il y a environ 300 ans (1667), des voyageurs français hardis rameurs et portageurs robustes s'arrêtèrent en ce lieu et lui donnèrent le nom « Les Cèdres » à cause du grand nombre de thuyas.
- Il y a 250 ans (1717) s'établirent les premiers colons défricheurs de la seigneurie concédée en 1702 au capitaine Pierre-Jacques Joybert de Soulanges.
- Il y a 240 ans (1727) on se préparait à bâtir la première chapelle de mission.
- Il y a 230 ans (1737) commença la construction du fort du baron de Longueuil.
- Il y a 200 ans (1767), M. Pierre Denault, futur évêque de Québec, devint premier curé résidant.
- Il y a 150 ans (1817), s'ouvrait la première école publique subventionnée par l'état.
- Il y a 130 ans, de nombreux habitants des Cèdres sympathisent avec les gens de la Rébellion 1837-1838.
- Il y a 120 ans (1847), la paroisse obtenait son érection civile, deux ans après l'établissement de la Municipalité de Saint-Joseph de Soulanges et 5 ans avant la fondation du Village (1856).
- Il y a 100 ans, c'était la Confédération canadienne alors qu'à Paris (le 1^{er} avril), l'Empereur Napoléon III inaugurait l'exposition universelle, qu'à Rome les soldats franco-pontificaux repoussaient les troupes de Garibaldi, et qu'en Suède, l'industriel Alfred Nobel inventait la dynamite qui transformera plus tard le paysage des Cèdres.

La lecture des anciens journaux, l'examen des vieux registres, les notes de M. Baillargé et les écrits de MM. les abbés Mainville et Auclair permettent au chroniqueur de faire revivre un peu le passé.

À cette époque, Les Cèdres, avec sa population de 2 500 âmes, était considéré comme une paroisse assez florissante. Alors que les cultivateurs vivaient bien sur leurs terres, les gens du village travaillaient au transport du bois sur le fleuve ou dans les moulins locaux à scie, à carder et à farine. Quelques bateaux arrêtaient au port d'expédition des Cèdres devenu de moins en moins achalandé depuis l'ouverture du Canal de Beauharnois en 1845. Au village, où de nombreuses petites barques venaient prendre leurs charges, une foire annuelle réunissait mille personnes et au-delà.

1867, fut une année dure. À cause du printemps tardif et des mauvaises récoltes, bien de gens au village et dans les fermes environnantes se plaignaient.

Et puis la vie chère, le beurre (0.10\$) et le jambon à 0.18\$ la livre, les pommes de terre de 0.02\$ à 0.03\$ la livre, la farine 5.00\$ le sac de 60 livres et un costume de tweed à 11.00\$.

En 1867, bien que le commerce du transport de bois n'était pas aussi prospère qu'au début du siècle, il arrivait encore que des sauteurs de cages fassent franchir à leurs embarcations dangereuses les divers rapides de Coteau, des Cèdres et des Cascades quand il y avait bon vent ou du moins, un vent qui n'était pas contraire.

La cage était constituée d'amas de bois flottant disposé en radeau et transportant tente et matériel. Beaucoup plus réduits en dimensions, les cageux servaient à traverser les rivières et à sauter les rapides. Nos sauteurs de cageux, armés de leurs bras vigoureux et de longues perches allaient sur leurs embarcations livrer leurs marchandises aux commerçants montréalais.

En cette localité, il y avait quatre hôtels et tavernes licenciés sans compter toutes les bicoques où l'on vendait sans permis. Ces endroits devenaient une source de maux pour les familles et une occasion de désordre pour les navigateurs et « cageux » à la recherche de filles bien tournées. En 1867, les aubergistes licenciés du village étaient MM. John Ramsay Waters et Paul Sauvé.

Le conseil du village, composé du maire M. Charles-Théode Giroux et des conseillers M. Alex Roy, riche commerçant, de M. P-Damase Coutlée, marchand en même temps conseiller au village et maire de la paroisse et Messieurs Antoine Lalonde, Alex Brunet et François Bienjonetti, siégeaient trois fois par année pour régler sur les rues et les trottoirs, le feu et les licences d'auberges.

M. Nestor Bissonette agissait comme secrétaire au prix de 9.00\$ par an et M. Barthelemi Hurteau était le chef des incendies chargé de faire appliquer le règlement no.1 se rapportant au feu (1857).

La taxe foncière s'élevait à 3 chellings par 100 louis (30 sous par 100 livres ou .07 ½ du 100\$). À cette date, les rues du village portaient les noms actuels et il y avait des trottoirs que les propriétaires devaient entretenir.

À la tête de la paroisse, un prêtre de haute distinction, très français, passablement canadien, causeur agréable, le curé Maurice Roux.

Aux assemblées des marguilliers, on enregistrait des discussions tumultueuses en vue de retarder le plus possible la construction d'un nouveau temple en remplacement de l'église de 1781 qui se désagrégeait petit à petit.

Souvent grognards et critiqueux, les anciens n'oubliaient pas leurs devoirs religieux et les traditions pieuses ancestrales.

En 1867, parmi les notables du village, on remarque le vieux notaire Eleazar Hayes et l'arpenteur Frédéric Baillargé. Y exerçaient aussi leur profession, le Dr Gaspard Dauth et le notaire Adam de Coteau-du-Lac.

Confédération :

1867 -	Année de la Confédération
02-02-67	Alors qu'à Londres se préparait la confédération : acceptation du projet par le gouvernement impérial
18-02-67	Introduction du projet de loi devant le Parlement
29-03-07	Adoption de l'acte de l'Amérique du Nord britannique
24-05-67	Signature par la Reine Victoria de la Proclamation définissant le nouveau Dominion du Canada .

Ici, au pays, les gens discutaient. On était pour ou contre selon le parti auquel on adhérait et le journal qui guidait, dirigé par le vieux rouge d'Antoine-Aimé Dorion, gendre d'un ancien médecin des Cèdres, le Docteur Trestler.

Le parti libéral et dont les membres fidèles lecteurs du journal « Le Pays » se recrutaient parmi les démocrates et les « esprits avancés » critiquait ce projet d'un Parlement d'une petite nation de 4 millions d'habitants se payant treize ministres et un gouverneur général à 50 000\$ par an.

Le parti libéral-conservateur guidé par G.-Étienne Cartier et le journal « Le Courrier du Canada » appuyait la Confédération qui donnerait à notre pays les limites naturelles qu'avaient fixées nos pères de race française. Le 25 avril 1867, Mgr I. Bourget, évêque de Montréal publia une circulaire en faveur de la Confédération Amen, disent certains, ingérence religieuse clamèrent d'autres.

Et par un temps splendide, le 1^{er} juillet 1867 à Ottawa, eut lieu la promulgation de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Quatre provinces deviennent le dominion du Canada : Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse.

Dans le comté de Soulanges, on accepta le fait accompli, on se disposa à tirer le meilleur parti de la situation nouvelle. Furent élus par acclamation :

Député fédéral - Luc-Hyacinthe Masson de Coteau-du-Lac, médecin et patriote de 1838

Député provincial - Dominique-Amable Coutlée, commerçant de la Côte St-Dominique des Cèdres

Le district fut représenté au Sénat par l'honorable Charles Wilson, commerçant de Montréal et fils de Coteau-du-Lac et au Conseil Législatif par l'honorable Eustache Prud'homme.

En l'année de la Confédération, la Municipalité transforma le Marché du Village ou Place Saint-Louis en un parc public ombragé et accueillant où fut érigé le Monument du Jubilé (endroit actuel de l'École Rémillard).

Tels sont quelques souvenirs de l'année 1867 en ce coin de terre des Cèdres, berceau du comté de Soulanges.